



Aperçu du Projet

Services de Soutien en Santé Mentale
Fondés sur l'Utilisation des Pairs

Préambule

Le projet décrit dans ce document est conçu pour aider à la création de modèles efficaces de programmes utilisant les pairs dans divers environnements au Canada, notamment les milieux de travail et les écoles. L'élément déclencheur a été la réussite du lancement de deux programmes dans un vaste environnement de travail canadien : les Forces canadiennes. Un de ces programmes offre des services de soutien par les pairs aux membres des Forces, aux anciens combattants et à leur famille et l'autre offre une éducation en matière de santé mentale en milieu de travail. L'aspect le plus remarquable de ces deux initiatives est probablement la transformation de la culture militaire. Là où la maladie mentale et les blessures causées par le stress étaient jadis stigmatisées, il y a aujourd'hui dans la culture militaire une plus grande ouverture face à la réalité des maladies mentales.

Le programme de soutien par les pairs des Forces a servi plus de 5000 clients depuis sa création en 2002 et il dessert à tout moment environ 1200 personnes. Ces chiffres démontrent la valeur et les avantages d'un soutien par les pairs et reflètent les résultats de plusieurs études qui ont prouvé l'efficacité de ce type de soutien dans diverses situations reliées à la santé.

Plus de 30 000 personnes ont participé au programme d'éducation des Forces en matière de santé mentale en milieu de travail depuis sa création en 2008 et l'on s'attend à ce que 25 000 autres personnes y participent en 2010. Une évaluation formelle de ce programme d'éducation en matière de santé mentale a confirmé la présence d'un important changement favorable dans l'attitude des participants par rapport à la maladie mentale après leur participation au programme.

Cherchant à exporter et à mettre à profit l'expérience acquise auprès des militaires, la Commission de la santé mentale du Canada a été en mesure de bénéficier des services à temps partiel du lieutenant-colonel Stéphane Grenier pour concevoir ce projet. Il est le fondateur des deux programmes de soutien par les pairs actuellement mis en œuvre au sein du ministère de la Défense nationale.

Afin de s'assurer de la réussite de ce projet, la consultation des parties prenantes est impérative, spécialement en relation avec la composante de soutien par les pairs décrite plus loin dans ce document. L'obtention des précieuses opinions et suggestions des parties prenantes sera une caractéristique dominante de ce projet tout au long de son développement.

La réalité du milieu de travail canadien est que les problèmes de santé mentale y sont souvent non détectés et non traités en raison de la stigmatisation, de la honte ou du manque de compréhension. Les programmes de soutien par les pairs et d'éducation par les pairs en matière de santé mentale en milieu de travail représentent des solutions tangibles qui peuvent diminuer l'isolement et augmenter les probabilités qu'une personne recherche un traitement et s'y conforme. Ces programmes peuvent aider à combattre la stigmatisation associée à la maladie mentale et à atténuer le coût de ces maladies pour les individus, les milieux de travail et la société en général.

Situation

Les impacts sociaux et économiques de la maladie mentale ont été bien documentés. Même si les statistiques varient d'une organisation à l'autre, la maladie mentale se range invariablement parmi les cinq réclamations pour invalidité les plus courantes. Selon plusieurs sources, les facteurs clés de l'augmentation des coûts d'invalidité sont les problèmes psychiatriques ou les maladies mentales. La compagnie d'assurance-vie Great-West a rapporté en 2007 que la maladie mentale est maintenant la cause la plus importante de réclamation pour invalidité de longue durée. Le plus récent sondage mondial (2009-2010) de Watson Wyatt relatif à la santé et à la productivité (comprenant 282 organisations américaines et 70 organisations canadiennes, ce qui représente plus de 11 millions d'employés dans tous les secteurs industriels principaux) a noté que les problèmes de santé mentale constituent la principale cause d'invalidité au Canada (www.towerswatson.com/research/648). L'Organisation mondiale de la Santé classe également la maladie mentale au premier rang des réclamations pour invalidité au Canada et prédit que la dépression deviendra la deuxième cause d'invalidité en 2020.

Le problème de la stigmatisation sociale entourant la maladie mentale au Canada a été rendu de façon poignante par des témoignages de première main dans le rapport du Sénat du 26 mai intitulé « De l'ombre à la lumière ». Le point 1.4.4 de ce rapport, intitulé *Stigmatisation et discrimination dans la société*, débute comme suit : « L'effet le plus préjudiciable attribué par les témoins à la stigmatisation et à la discrimination réside dans les attitudes de condescendance et de dénigrement manifestées partout dans la société à l'égard de la maladie mentale et de ceux qui en souffrent ».

Bon nombre d'études et de rapports de recherche appuient l'énoncé ci-dessus. Pour ne citer que quelques exemples, la Société pour les Troubles de l'Humeur du Canada a publié « *Stigma and discrimination...* » (nov. 2007) et « *Stigma research and anti-stigma programs...* » (mars 2009), et l'Agence de la santé publique du Canada traite du problème de la stigmatisation et de la discrimination dans son rapport sur les maladies mentales au Canada. Dans un rapport publié dans le *World Psychiatry Journal* en octobre 2008, intitulé « *Fighting the Stigma Caused by Mental Disorders:...* », l'auteure Heather Stuart écrit : « Les organisations telles que l'Organisation mondiale de la santé, la WPA et la World Association for Social Psychiatry, pour n'en nommer que quelques-unes, ont toutes reconnu que la stigmatisation est un défi majeur pour la santé publique ». [Traduction]

Définition du Mot « Pairs »

Le pair se définit comme *une personne de statut égal*. Dans le contexte de soutien par les pairs, le mot pair est utilisé dans un sens plus large pour désigner *les personnes qui partagent une expérience vécue semblable*. Toutefois, dans le domaine de l'éducation en matière de santé mentale, il est nécessaire de définir le pair de façon plus étroite comme *un collègue ou une personne qui travaille dans un contexte organisationnel similaire, ou une personne de la même génération ou du même contexte culturel qui a subi les effets de la maladie mentale*. La raison de cette définition plus précise réside dans sa relation avec le concept nommé « inégalité de pouvoir ». Le pouvoir social représente la capacité à influencer les autres. Il existe des inégalités

de pouvoir naturelles dans plusieurs relations, y compris celles entre les parents et les enfants, les professeurs et les étudiants, les employeurs et les employés, et les professionnels de la santé et les patients. En théorie, et en pratique conforme à la déontologie, l'inégalité de pouvoir est bénéfique aux relations. Toutefois, lorsqu'il s'agit de l'éducation en matière de santé mentale, cette inégalité de pouvoir peut, dans certains cas, contrer la résonance émotionnelle¹ requise pour transmettre efficacement la compréhension que les personnes qui souffrent de maladie mentale sont « comme vous et moi ».

Objectif du Projet et Préface

Le présent projet a deux objectifs : l'un est de promouvoir l'utilisation du soutien par les pairs en milieu de travail en tant que complément efficace aux soins cliniques traditionnels et l'autre est de favoriser le changement d'attitudes de la société envers la maladie mentale grâce à l'éducation par les pairs en matière de santé mentale, en milieu de travail et dans les écoles.

Les facteurs clés influençant et façonnant ce projet sont décrits aux annexes A et B de ce document.

Une des exigences fondamentales pour promouvoir l'utilisation de services de soutien par les pairs en milieu de travail est d'avoir des cadres testés et prouvés auxquels les employeurs et les gestionnaires peuvent se fier pour obtenir des services professionnels et constants au sein de leurs organisations. Puisque le « bénéfice net » est responsable des décisions d'affaires et que les organismes gouvernementaux sont redevables envers les contribuables, on s'attend à ce que des cadres de gestion fondés sur des preuves devront être mis sur pied avant que les organisations ne veuillent investir dans des initiatives telles que le soutien par les pairs et l'éducation par les pairs en matière de santé mentale.

Composantes du Projet

Soutien par les pairs en santé mentale

L'objectif de cette composante du projet est de concevoir un modèle de programme de soutien par les pairs pour les milieux de travail canadiens pouvant également être utilisé dans d'autres environnements au besoin. Le modèle du programme serait conçu de façon à élever la pratique du soutien par les pairs au rang de méthode de soins de santé formellement reconnue, acceptée à l'échelon national et complémentaire aux méthodes de soins cliniques.

¹ *Emotional Ecology in Education*, C. Turner et J. Shepherd, Health Education Research Theory and Practice, Oxford Journals.

Afin d'atteindre cet objectif, cette composante du projet doit :

- Concevoir des exigences en matière de compétences pour les pairs aidants en milieu de travail et élaborer des normes de pratiques et un curriculum fondés sur les compétences pour la formation des pairs aidants,
- Concevoir et implanter des mesures de rendement et un cadre de gestion efficaces, crédibles et fondés, conçus pour accroître la base de preuves qui appuient les pratiques de soutien par les pairs.

Éducation par les pairs en matière de santé mentale

L'objectif de cette composante du projet est de changer la façon qu'ont les Canadiens de percevoir et de comprendre les problèmes de santé mentale en demandant à des pairs ayant du vécu et de l'expérience de livrer des formations non cliniques spécialement conçues pour répondre à la culture organisationnelle et sociétale de l'auditoire visé.

Le curriculum sera adapté d'un programme utilisé au sein des Forces canadiennes. Ce programme a réussi avec succès à démontrer que l'inclusion de pairs dans l'éducation en matière de santé mentale est essentielle à l'établissement d'une crédibilité et d'une relation avec les participants. La recherche a démontré que les exemples de cas vécus fournis par des sources crédibles engendrent des réponses émotionnelles qui peuvent avoir un fort effet positif sur le changement dans les attitudes³.

Des questionnaires remplis avant et après par des participants pour évaluer le programme d'éducation des Forces canadiennes semblent soutenir les résultats des recherches et prouvent qu'un changement positif notable survient dans l'attitude des participants face au problème de stigmatisation associé à la maladie mentale.

Cette composante du projet consiste à :

- Concevoir une méthodologie validée afin de fournir de l'éducation par les pairs en matière de santé mentale, établir des exigences relatives aux compétences pour les éducateurs pairs et mettre sur pied des formations destinées aux milieux de travail et aux écoles,
- Concevoir et implanter un cadre d'évaluation et de validation efficace, crédible et fondé sur des preuves qui sont viables et qui prouveront le bien-fondé des pratiques de soutien par les pairs.

³ Gardner, H., *Changing Minds: The Art and Science of Changing Our Own Mind and Other People's Minds* Boston, MA: Harvard Business School Press, 2004

État des Activités du Projet

Soutien par les pairs en matière de santé mentale

Cette année a lieu une consultation avec des groupes de soutien par les pairs et des parties prenantes à travers le Canada qui vise à étudier la vaste étendue d'expertise, de connaissances et d'expérience des personnes offrant actuellement des services de soutien par les pairs et à tirer profit des leçons apprises pour implanter en milieu de travail les programmes de soutien par les pairs de la meilleure façon qui soit.

Une des principales préoccupations vise à ne pas perdre de vue les pratiques de base à l'échelon de la collectivité qui caractérisent jusqu'à présent la réussite de ce type d'intervention en santé mentale et de concevoir une approche équilibrée afin d'encourager l'acceptation totale des pratiques de soutien par les pairs au sein du système de santé mentale au Canada.

Un outil de mesure du rendement et un cadre de gestion, tous deux axés sur les résultats, sont actuellement en voie de développement afin de soutenir cette composante du projet.

Éducation par les pairs en matière de santé mentale

Milieu de travail – Des modules d'éducation, s'inspirant du modèle conçu et utilisé par le ministère de la Défense nationale, seront élaborés et des essais pilotes seront effectués aussitôt que le travail préparatoire sera établi, tel que décrit ci-dessus dans la composante du projet.

Jeunes à l'école – Le contenu préliminaire du curriculum sera échafaudé cette année en vue d'un projet pilote qui sera d'abord testé auprès d'élèves au secondaire.

Pour la composante de l'éducation, des mesures du rendement fondées sur les résultats sont en voie de développement avec une pleine consultation de l'initiative « Changer les mentalités » de la Commission de la santé mentale du Canada afin de s'assurer de leur congruence.

Éléments Livrables du Projet

Au cours des deux prochaines années, le projet livrera les éléments suivants. Un échéancier détaillé du plan de projet est en développement.

Soutien par les pairs

- Exigences en matière de compétence pour les pairs aidants
- Normes de pratiques pour le soutien par les pairs
- Curriculum pour la formation des pairs aidants
- Outil de mesure du rendement et cadre de gestion pour le soutien par les pairs
- Choix d'un groupe principal de pairs aidants formés
- Essais pilotes du programme de soutien par les pairs en milieu de travail

Éducation en matière de santé mentale

- Méthodologie d'éducation validée pour l'éducation fournie par les pairs
- Curriculum pour l'éducation par les pairs en milieu de travail et dans les écoles
- Exigences en matière de compétence pour les éducateurs pairs
- Cadre d'évaluation et de validation pour une éducation par les pairs efficace
- Choix d'un groupe principal d'éducateurs pairs formés
- Essais pilotes des programmes d'éducation en milieu de travail et dans les écoles

Contexte

Soutien par les pairs en matière de santé mentale

La différence essentielle entre le soutien par les pairs en santé mentale et les services cliniques traditionnels en santé mentale est que le soutien par les pairs est une approche non médicalisée (non clinique). Selon l’auteure Shery Mead :

« Le soutien par les pairs est en mesure d’offrir une culture de santé et de capacités contrairement à une culture de maladie et d’invalidité. L’objectif principal est d’affronter de façon responsable les hypothèses concernant la maladie mentale tout en acceptant la personne pour qui elle est vraiment et pour ses expériences passées. Le soutien par les pairs tente de percevoir de façon créative et sans jugement l’expérience et la signification de leur vie sans diagnostiquer ni étiqueter tous les comportements et toutes les émotions. »
[Traduction]

Néanmoins, le soutien par les pairs est entièrement reconnu et admis comme n’étant qu’une des méthodes pour aider les personnes souffrant de troubles de santé mentale. Elle est complémentaire aux approches cliniques traditionnelles, sans toutefois être en concurrence avec elles.

Le soutien par les pairs est mieux caractérisé par le fait que les personnes possédant des expériences semblables peuvent s’identifier l’une à l’autre et donc démontrer une empathie et une acceptation plus authentiques. Il n’est pas rare non plus pour les gens possédant des expériences semblables de se donner des conseils et des suggestions pragmatiques que les professionnels pourraient ne pas être en mesure de leur offrir. Ce type de soutien diminue l’isolement, augmente le niveau de conformité au traitement et renforce les comportements de recherche de traitement, ce qui aide à combattre la stigmatisation entourant la maladie mentale. L’approche non clinique aide les pairs à rebâtir leur sens de la collectivité et leur confiance puisque ces relations sont fondées sur une profonde compréhension mutuelle, contrairement à la relation qui prévaut entre le clinicien et le patient.

La plupart du temps, les activités de soutien par les pairs ont lieu partout au Canada par groupes et sont menées selon divers procédés comme le soutien individuel, les groupes de soutien, les activités sociales, le soutien pour l’embauche, l’éducation pour le rétablissement, les entreprises sociales et même les services de représentation. La mise à profit de l’expérience de personnes ayant elles-mêmes été touchées par des

problèmes de santé mentale est l'ingrédient clé du succès qui sous-tend tous ces moyens de soutien. Toutefois, il est généralement reconnu que le fait d'avoir eu un trouble de santé mentale ne qualifie pas une personne pour offrir un soutien par les pairs de façon constructive et utile. Tandis que plusieurs services et programmes de soutien par les pairs offrent une formation, il n'existe pas actuellement de norme de pratique validée pour le soutien par les pairs au Canada et les exigences requises pour les travailleurs de soutien par les pairs n'ont pas été bien définies. Cela est probablement un facteur clé qui a entravé son évolution et son intégration dans le système de santé mentale actuel, soit au niveau local ou au sein de la population active, en tant que solution de rétablissement et de retour au travail.

Au cours des consultations initiales qui ont eu lieu, quelques personnes étaient préoccupées par le changement des valeurs de base sur lesquelles les groupes de soutien par les pairs étaient fondés et (ou) par le fait que la perte du sens de la collectivité amenée par le soutien par les pairs pourrait être un pas vers la mauvaise direction.

Au fur et à mesure que se définit le rôle du soutien par les pairs, il est important de comprendre la façon dont se développent les professions. En 2006, Cynthia Durley, présidente de la *National Organization for Competency Assurance* aux États-Unis, écrit :

« Historiquement, lors de la création d'une nouvelle profession et de son évolution, son ensemble de connaissances se développe et se fait accepter par les gens qui occupent cette profession, par les employeurs et par les clients. L'émergence d'un ensemble de connaissances définies et d'un vocabulaire précis représente une étape importante du développement et de la définition de cette profession. » [Traduction]

Elle ajoute :

« Les ensembles de compétences doivent être définis et les ensembles de connaissances et de compétences doivent être évalués et validés. Les programmes de délivrance de titres et de certificats s'en occupent en aidant la profession à devenir plus mature et stable. Ce processus de longue haleine, culminant avec la création et l'acceptation des titres professionnels de compétences, est essentiel surtout pour les professions dans lesquelles la protection publique est d'importance capitale. » [Traduction]

Contexte

Éducation par les pairs en matière de santé mentale

L'inclusion des « pairs », telle que décrite dans le corps principal de ce document, dans l'offre d'une éducation en matière de santé mentale, est essentielle pour établir une crédibilité et une connexion auprès de l'auditoire visé. Les pairs ont conscience de la culture de l'organisation ou du groupe social avec lequel ils interagissent. Ainsi, dans le domaine de l'éducation en santé mentale, ils peuvent apporter une connaissance et une compréhension culturelles essentielles au développement des formations et à leur transmission. Ils connaissent leur travail ou leur environnement social puisqu'ils possèdent une expérience directe avec les facteurs stressants occupationnels ou sociaux qui peuvent influencer la santé mentale et ils sont en mesure d'utiliser un langage adéquat pour leur auditoire. Ce dernier point est particulièrement important. Par exemple, les professionnels de la santé mentale sont enclins à utiliser un langage médical pour véhiculer des renseignements mais ce langage n'est pas facilement compris par les non spécialistes, donc difficile à comprendre par les gens en dehors de la profession, que ce soient les employés de grandes entreprises ou les élèves de l'école secondaire. Les pairs peuvent « démedicaliser » les termes afin qu'ils soient compris de l'auditoire, faisant de lui un « consommateur averti ». En véhiculant des connaissances en santé mentale dans un langage compris de tous, les gens peuvent prendre des décisions plus éclairées par rapport à leurs soins et rechercher les services cliniques dont ils ont besoin. Cela entraîne le développement graduel de comportements de recherche de traitement précoce et augmente le niveau de conformité au traitement, le tout favorisant de meilleurs résultats aux traitements.

Il existe plusieurs initiatives au Canada dont le but est d'éduquer les membres de la population active en matière de maladies mentales. Ces initiatives ont de bonnes probabilités de favoriser la sensibilisation concernant la santé mentale mais le degré de changement d'attitude et de comportement mesurable et démontrable envers la maladie mentale et les personnes qui en souffrent demeure indéterminé pour certaines de ces initiatives. Une évaluation formelle du programme éducationnel nommé « Bureau des conférenciers conjoint », offert au sein du ministère de la Défense nationale, a démontré un changement favorable notable dans l'attitude des participants au programme en relation avec la maladie mentale. On croit que le facteur clé de cette réussite est l'inclusion des pairs dans la conception des formations et dans la transmission du programme.

Les pairs qui possèdent des connaissances directes quant à la vie avec la maladie mentale sont en mesure d'ancrer la théorie de la santé mentale dans des expériences vécues, ce qui crée une résonance émotionnelle chez l'auditoire. L'empathie est un mode de compréhension qui implique tout spécialement la résonance émotionnelle, définie comme la « *capacité de savoir émotionnellement ce qu'une autre personne vit à partir du cadre de référence de cette personne, de ressentir les émotions d'une autre personne ou de se mettre dans la peau de l'autre personne* » [Traduction] (D.M. Berger)¹. Le programme du Ministère accomplit cette résonance émotionnelle grâce à la communication volontaire de la condition de la santé mentale tardivement dans ses formations, après avoir bien établi sa crédibilité. De cette façon, les participants doivent confronter leurs propres attitudes ou croyances préconçues par rapport à la maladie mentale et font face à leur propre stigmatisation.

L'harmonisation émotionnelle facilite grandement l'atteinte de l'objectif cognitif qui consiste à être vraiment en mesure de comprendre ce que signifie « être dans la peau de quelqu'un d'autre ». Ce concept revêt d'importantes implications lors de la conception de stratégies éducationnelles visant à réduire la stigmatisation dans la société associée aux maladies mentales.

L'ensemble de la recherche sur la façon dont les attitudes se forment prématurément dans la vie a des répercussions importantes en relation avec le problème de la stigmatisation et l'éducation en matière de santé mentale des élèves. En effet, 18 % des gens souffrant de problèmes de santé mentale au Canada sont âgés entre 15 et 24 ans, ce qui représente le plus grand groupe d'âge touché au Canada, mais aussi le groupe le moins enclin à rechercher de l'aide. « Les stéréotypes, fondés sur le processus de catégorisation, sont appris. Les enfants acquièrent d'abord une catégorie d'un groupe social et, ensuite, attribuent des caractéristiques à ce groupe (c.-à-d., forment un stéréotype). » [Traduction] Daniel Bar-Tal, Université de Tel-Aviv. Selon Shery Levy et Melanie Killen, Oxford University Press, 2010 : « Une recherche récente a mis en lumière la distinction entre deux composantes du stéréotype et du préjudice. La première composante, nommée attitude implicite, comprend les croyances automatiques et inconscientes (stéréotypes) et les croyances portant atteinte (préjudice)... Devine (1989) a suggéré que les attitudes implicites des adultes sont généralement acquises au cours de la petite enfance » [Traduction]. Un extrait d'une publication de la University of Illinois, Chicago, IL, États-Unis, intitulée *How Children Stigmatize People With Mental Illness* (Corrigan et Watson), précise que : « Plusieurs intervenants revendiquent des programmes anti-stigmatisation qui visent les attitudes des enfants envers la maladie mentale pour prévenir la formation de préjudices et de discriminations survenant lors de leur développement. Pour mieux comprendre la façon dont les enfants stigmatisent les personnes souffrant de maladie mentale, nous avons examiné une documentation substantielle sur le développement cognitif social et le

¹ Thompson et McCreary, *Attitudes and Attitude Change: Implications for the OSISS Speakers Bureau Program* (Toronto, ON: Defence Research and Development Canada).

préjudice ethnique. Dès l'âge de trois ans, les enfants démontrent une certaine acceptation des stéréotypes. » [Traduction]

Annexe C

Services de soutien par les pairs en santé mentale

Membres de l'Équipe du Projet

Lieutenant-colonel Stéphane Grenier C.S.M., EDMC

Chef d'équipe du projet :

Le lieutenant-colonel Stéphane Grenier, actuellement à sa 27^e année de service militaire, a été affecté à temps partiel par le ministère de la Défense nationale à ce projet de la Commission de la santé mentale du Canada. Utilisateur de services en santé mentale, il a inventé le terme blessure de stress opérationnel (BSO) en 2000, il a fondé le programme Soutien social Blessures Stress Opérationnel en 2001 et le Bureau des conférenciers conjoint – Santé Mentale et Blessures de Stress Opérationnel en 2007. Ces programmes de santé mentale non cliniques et nationaux tirent profit des compétences et habiletés de personnes faisant face à des troubles de santé mentale, ce qui améliore le système de santé mentale au sein des Forces canadiennes. La réussite de ces initiatives fondées sur l'utilisation de pairs aidants représente l'assise sur laquelle il espère bâtir au fur et à mesure de l'évolution de ce projet.

Professeure Rachel Thibeault, Ph.D.

Conception du projet, évaluation et recherche :

M^{me} Thibeault est professeure au département d'ergothérapie à l'Université d'Ottawa. Son approche combine l'ergothérapie, la psychologie communautaire, la réhabilitation dans la collectivité, les soins psychosociaux et les problèmes de signification, de résilience et de justice sociale dans les soins de santé. Elle travaille selon un angle participatif qui favorise la prise de décisions communautaires à tous les niveaux et qui promeut les approches s'inspirant des principes des moyens d'existence durables, de l'intégration des services et de l'inclusion sociale.

D^r Ian Arnold, M.D., M.Sc., FRCPC, FCCMT

Conseiller du projet :

M. Arnold possède plusieurs années d'expérience en tant que médecin du travail pour le compte du gouvernement et du secteur privé à travers le Canada. Il a mis sur pied et implanté des programmes d'aide aux employés dans des entreprises et a été étroitement lié à la conception et à l'utilisation de systèmes de gestion reconnus à l'échelle internationale en matière de santé, de sécurité et d'environnement. En reconnaissance de cette expérience et de son intérêt familial personnel dans le domaine de la santé mentale, il a été nommé président du Comité consultatif sur la main d'œuvre de la Commission de la santé mentale du Canada en 2008.

Mary Ann Baynton, M.S.S., ts (aut.)

Conseillère du projet :

Spécialiste des relations en milieu de travail, M^{me} Baynton est consultante pour le gouvernement, des entreprises, des institutions et des syndicats qui souhaitent améliorer ou aborder les problèmes organisationnels et individuels en milieu de travail concernant la santé mentale. Elle est conseillère de ce projet en tant que membre du Comité consultatif sur la main d'œuvre de la Commission sur la santé mentale du Canada.

Julie Ducharme

Conseillère du projet :

M^{me} Ducharme est enseignante et chef de service dans une école secondaire. Elle intervient quant au développement du curriculum d'étude et la distribution d'un module d'éducation sur la santé mentale dans le réseau des écoles secondaires.